



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 47739

Texte de la question

Mme Seybah Dagoma attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'inflation apparente du nombre de véhicules arborant sur leur carrosserie les mentions "urgence sang" ou "transports d'organes". Il apparaît que ces véhicules transportent parfois des produits non médicaux. C'est pourquoi elle souhaiterait que lui soient apportées les précisions quant à la réglementation applicable à l'usage, par des véhicules, des mentions « urgence sang » ou « transport d'organes », ainsi que le type de produits autorisés au transport par ces mêmes véhicules.

Données clés

Auteur : [Mme Seybah Dagoma](#)

Circonscription : Paris (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47739

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 janvier 2014](#), page 364